

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan financier Normandie-Paris 2022

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 83
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/03/2022

Réuni le : 04/04/2022

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le bilan financier du séjour Normandie-Paris 2022

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

NORMANDIE-PARIS 2022

Le séjour s'est déroulé du 7 au 10 mars 2022.

90 élèves de 3ème ont participé au séjour. Il étaient accompagnés par huit enseignants.

Le coût total du séjour s'élève à 33 546,51 euros.

Les familles ont participé à hauteur de 29 665,00 euros soit 329,50 euros par élève participant.

Le Foyer Socio-éducatif participe à hauteur de 1 620,00 euros soit 18,00 euros par élève.

A cela s'ajoute une participation de l'établissement de 2 721,51 euros.

Le bilan fait apparaître un déséquilibre à hauteur de 450,00 euros soit 5,00 euros par élève.

Le remboursement étant en dessous du seuil de 8,00 euros le remboursement se fera sur demande des familles auprès du service gestion.

Résultats du vote

| | |
|----------------------|----|
| Suffrages exprimés : | 24 |
| Pour : | 24 |
| Contre : | 0 |
| Abstentions : | 0 |
| Blancs : | 0 |
| Nuls : | 0 |